
Classe exceptionnelle - Validation des candidatures

1 message

Mesdames et Messieurs,

En raison d'un problème informatique, les candidatures à la classe exceptionnelle saisies sur I-Prof apparaissent à l'écran comme annulées le lendemain du jour où les intéressés ont procédé à cette validation.

Ce dysfonctionnement va faire l'objet d'un correctif.

En tout état de cause, il n'y a pas lieu pour les personnes ayant déjà validé leur candidature à la classe exceptionnelle de procéder à une nouvelle validation de cette candidature : celle-ci a bien été enregistrée et prise en compte.

Cordialement,

Christophe BODONYI



Chef de division [DGP] - Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise
Tél. 03.44.06.45.53 | Porte 113

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise - **22, avenue Victor Hugo** - 60025 BEAUVAIS CEDEX | Accès et horaires

De 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi